

Rapport de Transparence

Exercice 2012/2013

Le présent rapport de transparence est rédigé et publié en application de l'article R 823-21 du Code Commerce aux termes duquel « les commissaires aux comptes désignés auprès de personnes ou d'entités faisant appel public à l'épargne ou auprès d'établissements de crédit publient sur leur site internet, dans les trois mois suivant la clôture de l'exercice, un rapport de transparence ».

Sommaire

I. Présentation du cabinet	3
II. Gestion des risques du cabinet.....	4
1. L'indépendance.....	4
2. Contrôle qualité.....	4
III. Clients.....	5
1. Chiffre d'affaires.....	5
2. Liste des clients APE.....	5
3. Liste des établissements de crédit.....	6
IV. Ressources Humaines.....	6
1. Collaborateurs	6
2. Associés.....	6
3. Formation continue.....	6

I. Présentation du cabinet

- La société Cecaudit international est une société anonyme au capital de 500.000 €, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Meaux sous le numéro B 332 750 546.
- Nous sommes implantés à Champs sur Marne (Marne la Vallée)
- Cecaudit international est membre fondateur du réseau international IECnet (www.iecnet.net) depuis 27 ans.
- Notre activité :
 - Expertise comptable avec conseil, social et fiscal. Evaluation d'entreprises ou titres de sociétés, analyse de structures financières, établissement plans de trésorerie, ...
 - Commissariat aux comptes : audit légal, missions particulières telles que le commissariat aux apports ou à la fusion.
 - Assistance juridique, fiscale (droit des affaires, droit des sociétés, droit social et droit fiscal)
 - Autres domaines de compétence: révision projets d'acquisition ou d'installation, audit d'acquisition, transmission d'entreprise, accompagnement à l'international, accompagnement des entreprises en difficulté, formation professionnelle dans le domaine administratif.

II. Gestion des risques du cabinet

1. L'indépendance

Le cabinet veille à respecter le Code de Déontologie des commissaires aux comptes. Cette indépendance repose sur des critères d'intégrité et d'objectivité et sur l'absence de conflits d'intérêts et d'incompatibilités entre les missions d'audit et les autres missions.

Elle s'apprécie notamment par :

- ⇒ La déclaration d'indépendance souscrite annuellement par chaque associé et chaque collaborateur ;
- ⇒ La procédure d'acceptation d'une nouvelle mission de commissariat aux comptes, laquelle prévoit une recherche des risques associés à l'exercice du nouveau mandat ;
- ⇒ La procédure de maintien de la mission, laquelle se traduit par une revue des critères ayant conduit à son acceptation initiale.
- ⇒ Le questionnement du réseau en cas de mandat international.

Pour les mandats auprès des personnes ou entités faisant appel public à l'épargne, il est fait application du principe de rotation des signatures prévu à l'article L. 822-14 du code de commerce.

2. Le contrôle qualité

a) Contrôle interne

Le contrôle qualité repose sur les éléments suivants :

⇒ **La supervision de l'associé signataire**

L'associé signataire participe aux différentes étapes clés de la mission et contrôle la bonne exécution de la mission avant l'émission du rapport.

- × Participation à la planification de la mission
- × Supervision de la mission
- × Revue des travaux
- × Emission des rapports

⇒ **Revue d'indépendance**

Une procédure de revue indépendante, par échantillonnage, est encore d'étude pour sa mise en place entre associés.

⇒ **La veille technique**

Elle est assurée par un responsable désigné au sein de l'équipe d'audit, lequel est chargé de diffuser régulièrement au sein du cabinet les informations nécessaires sur l'évolution de la réglementation, et par la participation régulière à des formations organisées par la profession.

b) Contrôle externe

Notre société a été soumise au contrôle qualité du Haut conseil du commissariat aux comptes (H3C) en septembre 2011.

III. Clients

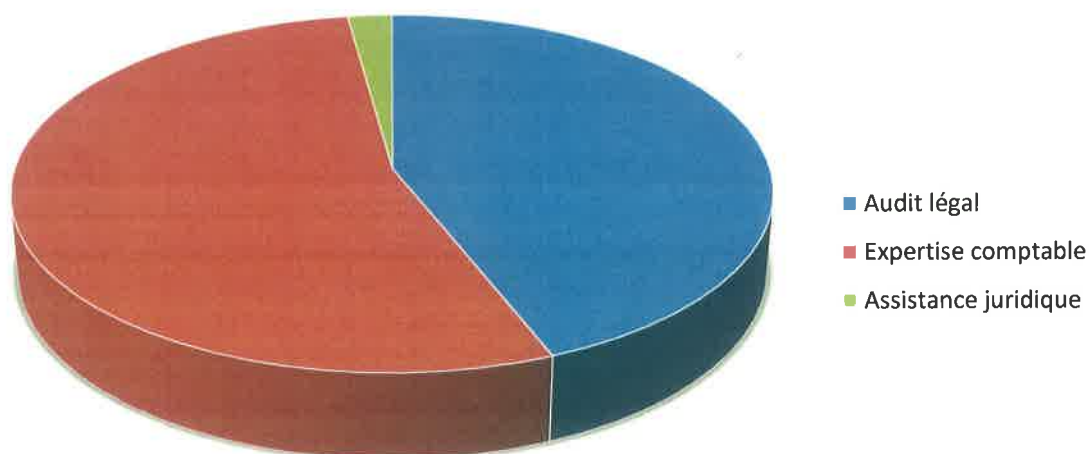
1. Le chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du cabinet CECAUDIT INTERNATIONAL sur l'exercice clos au 30/09/2013 est de 1 999 K€ y compris 30 K€ de refacturations, soit 1969 K€ net il se ventile comme suit :

	Audit légal	Expertise comptable	Assistance juridique	Total
CA	867	1060	42	1 969

Graphique

CHIFFRE D'AFFAIRES



2. Liste des clients faisant appel public à l'épargne

Les mandats exercés dans le cadre de l'APE concernent uniquement la société suivante :

- QUOTIUM TECHNOLOGIES

3. Liste des clients établissements de crédit

Néant.

IV. Ressources Humaines :

1. Collaborateurs

L'effectif moyen en équivalent temps plein du cabinet au 30/09/2013 est de 16 collaborateurs et associés. Il se répartit selon nos métiers de la manière suivante :

Métier	Audit légal	Expertise comptable	Assistance juridique	Gestion du cabinet	Total
Nombre	6	7	1	2	16

2. Associés

Le cabinet comprend deux (2) associés :

- Mme Caroline FONTAINE-SEKALSKI
- M. Vincent DOMON

Ils sont inscrits au tableau des membres des experts comptables de PARIS et sur la liste des membres de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de PARIS.

3. **Formation continue :**

Les formations données à nos collaborateurs sont internes et externes. Un plan de formation est réfléchi chaque année dont l'objectif est de :

- Sensibiliser les collaborateurs face aux nouvelles réglementations ;
- Respecter les normes professionnelles et les règles déontologiques ;
- Améliorer les performances et les compétences de nos collaborateurs.

Les associés du cabinet respectent les obligations de formation.

L'effort est porté sur les formations homologuées, afin de respecter le quota des 60 heures sur 3 ans.

Signature du Président Directeur Général

Vincent DOMON

